

Le 29 janvier 2021

Demandes de subventions à l'éducation et de contributions caritatives

Fresenius Kabi Canada Ltée (ci-après «Fresenius Kabi») envisagera de soutenir les demandes de subventions à l'éducation ou de contributions caritatives, reçues d'organismes éligibles (et non de particuliers), dans le but de soutenir des activités éducatives spécifiques destinées à améliorer la gestion des maladies, la sécurité des patients ou la santé de la population, ou de bénéficier à la société et de faire progresser le bien-être dans nos communautés locales.

Critères

Toutes les demandes d'aides à l'éducation ou de contributions caritatives doivent :

- être soumises par écrit sur le papier à en-tête de l'organisme requérant;
- être signées par un représentant de l'organisme requérant;
- décrire les objectifs de l'organisme et le but spécifique de la demande;
- décrire la nécessité de l'activité proposée et le public qui en bénéficiera;
- indiquer la nature et/ou le montant du soutien demandé;
- inclure une proposition de budget ou une ventilation des coûts pour l'activité proposée;
- inclure la date et le lieu de l'activité;
- être soumises au moins 60 jours avant l'activité proposée.

Bien que Fresenius Kabi s'engage à soutenir des programmes et des initiatives de haute qualité qui feront progresser le paysage des soins de santé au Canada et amélioreront les résultats thérapeutiques pour les patients, toutes les demandes ne peuvent pas ou ne seront pas approuvées. Les raisons les plus courantes de refus d'une demande sont les suivantes :

- Proposition non conforme aux objectifs éducatifs ou caritatifs actuels de Fresenius pour l'année de financement.
- Non-respect des critères énoncés ci-dessus.
- Demande incomplète ou programme insuffisamment décrit.

Procédure de demande

Si votre organisme canadien souhaite soumettre une demande de subvention à l'éducation ou de contribution caritative, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante : grants.request.canada@fresenius-kabi.com